

La Petite Graine

numéro 15



L'ASSOCIATION DES
SEMENCES PAYSANNES
EN LORRAINE

AGENDA 2022

FÊTES DES SEMENCES PAYSANNES

....du grain au pain...

Samedi 18 juin

au Moulin du P'tit Poucet à Royaumeix (54)

Réservez votre après-midi et soirée !

DANS CE NUMÉRO

- Semis de la Plateforme ..2
- Voyage en Catalogne2
- Les nouveaux OGMs3
- Bulletin d'adhésion4

ASSOCIATION L'OR DES GRAINES

Fondée en 2012, elle développe un travail collectif sur les céréales à paille et les potagères (40 adhérents). Elle s'adresse à la fois aux paysans et aux jardiniers. Les buts de l'association sont la recherche de la qualité et de l'autonomie en matière de semences, le maintien de la diversité variétale, la défense des droits des producteurs ou encore l'échange des savoirs et savoir-faire.

Pour mieux nous connaître :

[http://
www.semencespaysannes.org/
l_or_des_graines_
535-actu_422.php](http://www.semencespaysannes.org/l_or_des_graines_535-actu_422.php)

Pour plus d'information,
contacter nous :

contact@lordesgraines.fr

Mais avant cela...

Nous vous invitons à

L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

de L'OR DES GRAINES

Venez avec vos graines à échanger
si vous le désirez

MARDI 1^{ER} FÉVRIER À 16H00

GITE SOLEOLE

Route de Landremont,

54380 BEZAUMONT

PLATE-FORME DE CONSERVATION DE CÉRÉALES

J. Delatte

Le semis de la plate-forme de l'Or des Graines a été effectué le 19 octobre dernier sur une parcelle de la ferme du P'tit Poucet.

Les conditions étaient bonnes avec un sol un peu motteux pour un semis manuel.

La petite douzaine de participants a permis une exécution rapide du chantier.

Merci encore à tous ainsi qu'à Christelle et Jean-Michel pour la mise à disposition de la parcelle.

Pas de changements importants cette année en terme de variétés si ce n'est les quelques ajouts et retraits habituels.

Ces miro-parcelles de 1 m² ont un but de conservation vivante, un but pédagogique, d'observation et constituent une ressource pour une potentielle multiplication professionnelle.

La nouveauté est que nous avons semé une parcelle de 10 m² supplémentaire de Blanc de Lorraine.

Cette décision récente du CA a pour objectif de cibler les variétés les plus demandées par les paysans-boulangers et de les semer «en plus

grand» afin de pouvoir leur proposer des échantillons plus conséquents pour commencer leur multiplication.

Détail des 40 micro-parcelles :

1 engrain
1 épeautre
1 aegylops
2 seigles
3 orges
3 amidonniers
6 blés poulards
23 blés tendres

Les levées sont bonnes pour la plupart des parcelles. La récurrence de levées décevantes sur deux ou 3 variétés nous conduira à faire des test de germination.

Le traitement des semences au vinaigre semble donner des résultats depuis 2 ans. A confirmer...

VOYAGE EN CATALOGNE du 18 au 21 novembre 2021

A. Blouet

Dans le cadre d'un programme Erasmus qui associe des italiens, espagnols et français autour des semences paysannes, j'ai participé à une rencontre encadrée par Alexia du Réseau Semences Paysannes concernant les semences potagères alors que la précédente en Sicile était consacrée aux blés et aux pains.

Une quarantaine de participants dont douze français représentants des associations et à titre individuel des maraichers et des artisans semenciers. Se tenait en même temps le forum européen d'agroécologie auquel j'ai pu assister le premier jour.

Le deuxième jour une rencontre avec le responsable des Refaldes une coopérative dont le siège est à Mura, une superbe bourgade médiévale à 40 km au Nord de Barcelone. Composée de 18 maraichers catalans également producteurs de semences artisanales, son fonctionnement rappelle celui de la Semencerie en Franche Comté.

Le lendemain à Igualda, visite d'une ferme agro-

écologique (en maraichage surtout) adepte du wwoofing et qui participe à une banque de semences entretenue par un collectif (Eixarcolant) qui assure la conservation et la distribution de plantes sauvages cultivables ainsi que de semences de variétés traditionnelles (patrimoniales) de légumes et de fleurs.

Le collectif milite pour une transformation du système alimentaire en proposant notamment de la restauration à base de plantes sauvages (excellente).

Hormis la vente de semences et celle de pain dans une boulangerie jouxtant un four artisanal, l'association qui fabriquait des outils est désormais dépositaire de la marque Terrateck.

Parmi les nombreuses autres découvertes :

- «Red de Semillas» l'équivalent espagnol du RSP présent dans de nombreuses communautés autonomes.
- une association d'«insertion» dans la banlieue de Barcelone(municipalité de Prat de Llobregat) basée sur le glanage «espigoladors » consistant à ramasser des légumes chez des maraichers volon-

- taires et ensuite à les cuisiner.
- A l'université de Manresa des ouvrages en français de sociologues ruraux
- Le haricot au kilomètre (vigna) de Maria une maraichère ibérique
- Le moulin itinérant de l'association Arto Gorria dans le Pays Basque français
- Et bien d'autres....

MERCI au RSP d'avoir permis de si belles rencontres !

NOUVEAUX OGM : LA COMMISSION EUROPÉENNE VA-T-ELLE LES AUTORISER ?

Yoan Michaud

En juillet 2018, la Cours de Justice de l'Union Européenne a rappelé que tous les nouveaux OGM génèrent les mêmes risques que les OGM transgéniques et doivent donc être réglementés comme tels!

Jusque-là, c'était le statut quo : les nouveaux Organismes Génétiquement Modifiés, notamment ces colza et tournesols mutagènes rendus tolérant aux herbicides, n'étaient pas mentionnés dans la réglementation européenne sur les OGM (issus de transgénèse).

Cependant, en juillet 2018, la Cours de Justice de l'Union Européenne a rappelé que tous les nouveaux OGM génèrent les mêmes risques que les OGM transgéniques et doivent donc être réglementés comme tels.

Suite à une plainte portée par de nombreuses associations (dont le Réseau Semences Paysannes), le Conseil d'État français a enjoint, dans son arrêt du 7 février 2020, le Premier ministre français de modifier sa loi sous six mois pour que les OGM cachés ne puissent plus continuer à échapper à la réglementation.

Voici la situation aujourd'hui :

-des Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides, par mutagénèse, sont toujours massivement cultivées, sans évaluation ni étiquetage ;

-malgré plusieurs rebondissements, le gouvernement français n'a toujours pas appliqué la décision du Conseil d'Etat depuis août 2020, et s'ex-

pose à des amendes de 100 000€ par semestre à compter du 8 février 2022 s'il ne prend pas de mesures pour évaluer les risques liés à ces variétés.

-en parallèle, la Commission Européenne se lance une réforme du droit européen sur les semences : elle portera dans un premier temps sur les plantes obtenues par mutagénèse ciblées et cisgénèse.

Selon le Réseau Semences Paysannes, l'étude d'impact initiale portant sur cette réforme du

droit des semences, publiée le 24 septembre dernier, va dans le sens d'une sortie du statu quo : il faudrait exclure les nouvelles techniques génomiques d'une réglementation OGM obsolète, et adapter la réglementation aux « progrès scientifiques et technologiques », notamment pour renforcer la compétitivité du secteur agroalimentaire de l'UE.

Un espoir cependant : malgré la complexité du sujet, la mobilisation citoyenne a été au rendez-vous avec plus de 70 000 contributions déposées lors de la consultation publique d'octobre 2021.

Il est d'ailleurs encore temps de s'exprimer par la pétition d'Agir pour l'Environnement : <https://ogm-jenveuxpas.agirpourenvironnement.org/>

Sources : actualités juridiques du RSP 2021.



Bulletin d'adhésion 2022

L'Or des Graines

Bio en Grand Est
Espace Picardie – Les
Provinces
54520 LAXOU
03 83 98 09 20
contact@lordesgraines.fr



Vous vous intéressez aux semences et à la sauvegarde de la biodiversité ?
Vous êtes sensibles à la qualité des produits récoltés ?
Vous êtes attachés au droit ancestral des producteurs à utiliser leurs
propres semences ?

**Vous pouvez soutenir l'association « L'Or des Graines » par une
simple adhésion mais aussi en participant à ses actions.**

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postale :Ville :

Tél fixe : Portable :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'association « L'Or des Graines » en tant que (2) :

Particulier : 15€ Professionnel : 30€, profession :

Envoyez votre adhésion à : [Sarah FELTEN, Association l'Or des Graines,
361 rue d'harréville, 88 800 Valleroy-le-sec](#)

Bulletin d'adhésion 2022

L'Or des Graines

Bio en Grand Est
Espace Picardie – Les
Provinces
54520 LAXOU
03 83 98 09 20
contact@lordesgraines.fr



Vous vous intéressez aux semences et à la sauvegarde de la biodiversité ?
Vous êtes sensibles à la qualité des produits récoltés ?
Vous êtes attachés au droit ancestral des producteurs à utiliser leurs
propres semences ?

**Vous pouvez soutenir l'association « L'Or des Graines » par une
simple adhésion mais aussi en participant à ses actions.**

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postale :Ville :

Tél fixe : Portable :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'association « L'Or des Graines » en tant que (2) :

Particulier : 15€ Professionnel : 30€, profession :

Envoyez votre adhésion à : [Sarah FELTEN, Association l'Or des Graines,
361 rue d'harréville, 88 800 Valleroy-le-sec](#)